Envoyé en préfecture le 28/07/2023 Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le

ID: 084-218401073-20230727-2023_36-AI



COMMUNE DE SAINT CHRISTOL D'ALBION

DECISION DU MAIRE 2023-36

<u>Réparation Tracteur – CLAAS RESEAU AGRICOLE</u>

Le Maire de la Commune de SAINT-CHRISTOL,

VU l'article L 2122-22, alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel il peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant.

VU la délibération n° 2020_2_8 du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 par lesquelles le Conseil Municipal lui a donné délégation, pour la durée de son mandat de prendre des décisions en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de réparer el tracteur communal;

DECIDE:

Article 1 – DE SIGNER avec la société CLAAS Réseau Agricole dont le siège est à Saint Andiol en Provence (84) RN7 – ZA La Crau, un devis pour la réparation du tracteur communal dont le montant total s'élève à la somme de 1715.12€ TTC.

Fait à Saint-Christol, le 27/07/2023.

Le Maire,

Henri BONNEFOY

